

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, mercredi 25 février 2026 à 18h30 à la Mairie sur convocations individuelles adressées le 16 février 2026.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Compte Financier Unique 2025
- Affectation du résultat 2025
- Taux des taxes
- Budget primitif 2026
- Subventions aux Associations
- Cartes Avantages Jeunes
- Tarification non ramassage des déjections canines
- Relevage tombes cimetière
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Gérard GIONO, Christian PONARD, Jean Michel GABET, Catherine CORNIER, Franck GUILLOT, Hubert MARTIN, Guy SCHENCK.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Christian PONARD

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Compte Financier Unique 2025 :

Madame le Maire rappelle que le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Fonctionnement excédent	179 143.95 €
Investissement déficit	- 15 352.43 €
Excédent de clôture de	163 791.52 €

- Principales dépenses de fonctionnement : travaux entretien de la Commune, SIVOS et autres syndicats, salaires et charges (secrétaire de mairie), indemnités des élus.
- Principales recettes : taxes locales, dotations, locations
- Principales dépenses d'investissement : remboursement du capital des emprunts, travaux.
- Principale recette : autofinancement et subventions.

Délibération approuvée à l'unanimité (7)

- Affectation du résultat 2025 : Le Conseil décide de reporter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

Fonctionnement :	179 143.95 €
Investissement	- 15 352.43 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Taux des taxes : Le Conseil Municipal décide de ne pas changer les taux des taxes, à savoir :

- Taxe Foncière Bâti : 34.50 ->10.14 taux de la Commune
-> 24.36 taux du Département
- Taxe Foncière Non Bâti : 38.48
- Taxe d'habitation : 8.13

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Budget primitif 2026 : Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2026 :

Fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes :	380 927.52 €
Investissement équilibré en dépenses et en recettes :	166 439.78 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 500€ à la Coopérative Scolaire, une subvention de 70€ au Souvenir Français, une subvention de 100€ à l'Association des Secrétaires de Mairie du Jura.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Cartes Avantages Jeunes

Le Conseil Municipal souhaite, comme les années précédentes, offrir les Cartes Avantages Jeunes aux jeunes de la Commune âgés de 3 ans à 30 ans.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Tarification non ramassage des déjections canines

Considérant que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public ou privé communal, Considérant le comportement incivique de certains propriétaires et les plaintes répétées des citoyens, Il est proposé, en cas de non ramassage des déjections canines, de verbaliser le propriétaire identifié, à hauteur de 135 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Relevage tombes cimetière

Dans le cadre de la réhabilitation du cimetière communal et de la mise en conformité des sépultures, il a été répertorié en date du 26 janvier 2026 que des concessions à durée déterminée sont échues, parfois depuis longtemps, et aucun renouvellement des droits concédés par le concessionnaire ou ses ayants droit n'a été fait dans le délai légal. Sachant que parmi ces concessions certaines ont cessé d'être entretenues mais sont ou peuvent être visitées par les familles, la reprise de ces sépultures par la commune et un transfert des restes des personnes inhumées à l'ossuaire communal sans en aviser préalablement les familles pour leur permettre de décider du sort de leurs défunts, serait préjudiciable.

Aussi, afin de concilier les impératifs de gestion et l'intérêt des familles, Madame le Maire propose :

- d'aviser les familles concernées, par voie d'affichage d'un arrêté municipal en Mairie et au cimetière. Démarche faite en date du 02 février 2026
- d'apposer sur les concessions un panneau invitant les familles à se présenter en Mairie. Démarche faite en date du 21 octobre 2024, du 20 octobre 2025 et du 26 janvier 2026.
- d'adresser un courrier recommandé aux concessionnaires en vie ou à leurs ayants droit lorsque ceux-ci ainsi que leurs adresses sont connus.
- de fixer comme date butoir à cette procédure, le 02 mars 2026 avec un délai supplémentaire de 15 jours, à savoir le 17 mars 2026.
- de reprendre les sépultures dont la situation n'aura pas été régularisée au terme de cette date afin de libérer des terrains.

LISTE DES CONCESSIONS CONCERNEES DISPONIBLES EN MAIRIE OU A L'ENTREE DU CIMETIERE

Délibération approuvée à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

Conseil d'Ecole : Déléguée : Monique PYON

Evaluation de l'école : Enseignants, élèves, parents, personnel du SIVOS ont participé à l'évaluation de l'école.

Les résultats, tant au niveau du travail, de l'ambiance, de la sécurité sont satisfaisants. Le projet d'école sera construit à partir de cette évaluation.

Ecla organise une évaluation des centres de loisirs avec questionnaire aux enfants et aux animateurs.

Santé et sécurité à l'école animations sur les écrans, le consentement, le sommeil, l'hygiène de vie puis la vie affective, avec des ateliers. Exercices de sécurité sur les risques majeurs.

Rentrée 2026 : 134 élèves cette année, pour l'an prochain, 130 élèves sont prévus et nous devons rester très vigilants sur le maintien de la 6e classe qui est à titre provisoire.

Actions pédagogiques et éducatives

APE « Les petites mains » manifestations

Travaux demandés au SIVOS

Questions diverses :

Elections Municipales : Scrutin prévu le dimanche 15 mars 2026, et si second tour, le 22 mars 2026

Séance levée à 21h

Le secrétaire de séance
Christian PONARD

